

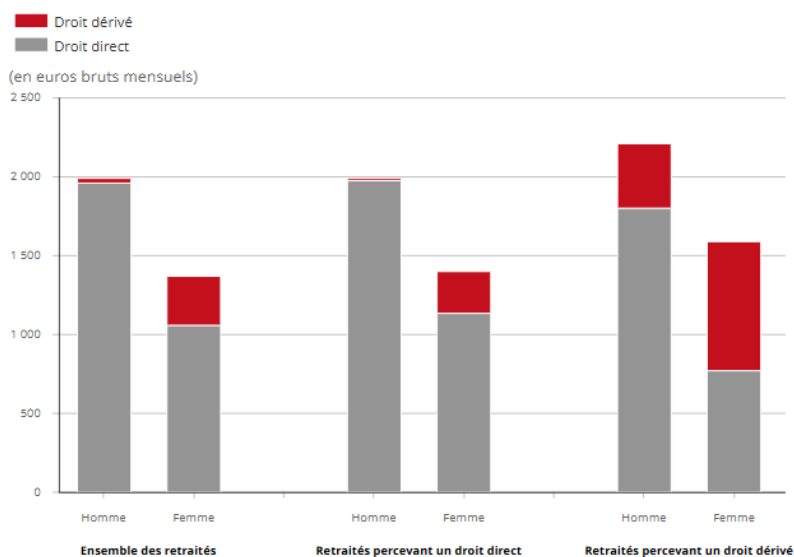
Les pensions de retraite des femmes inférieures de 31 % à celles des hommes

Fin 2020, les femmes résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur et percevant des droits à la retraite (directs et/ou dérivés) touchent en moyenne 1 370 euros bruts de pension de retraite par mois (soit 1 280 euros nets), contre 1 980 euros bruts pour les hommes (soit 1 840 euros nets, **figure 1**). En France, cette pension est un peu plus élevée pour les femmes (1 400 euros bruts en moyenne) et proche pour les hommes (1 970 euros bruts).

Ainsi, dans la région, les femmes perçoivent une pension de retraite inférieure de 31 % à celle des hommes, soit un écart un peu plus élevé qu'en moyenne en France (-29 %). La région est la deuxième où l'écart entre femmes et hommes est le plus marqué, juste après les Hauts-de-France (-32 %). Les écarts de pension de retraite sont les plus faibles dans les départements d'Outre-Mer (-16 %) et, pour la France métropolitaine, en Centre-Val de Loire (-26 %).

Au sein de la région, les différences de pension sont les plus marquées dans le Var (-33 %, **figure 2**). Il s'agit du département dans lequel la pension des hommes retraités est la plus élevée, alors que celle des femmes est égale à la moyenne régionale. Vient ensuite le Vaucluse, où l'écart est légèrement plus élevé que dans la région (-32 %). Dans les Bouches-du-Rhône et dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'écart est proche de la moyenne régionale. Il est légèrement plus faible dans les Hautes-Alpes. C'est dans les Alpes-Maritimes qu'il est le moins fort (-28 %). Dans ces deux derniers départements, les pensions des hommes sont en dessous de la moyenne régionale, alors que pour les femmes, elles sont proches ou plus élevées.

Figure 1 - Décomposition de la pension de retraite selon le sexe, fin 2020



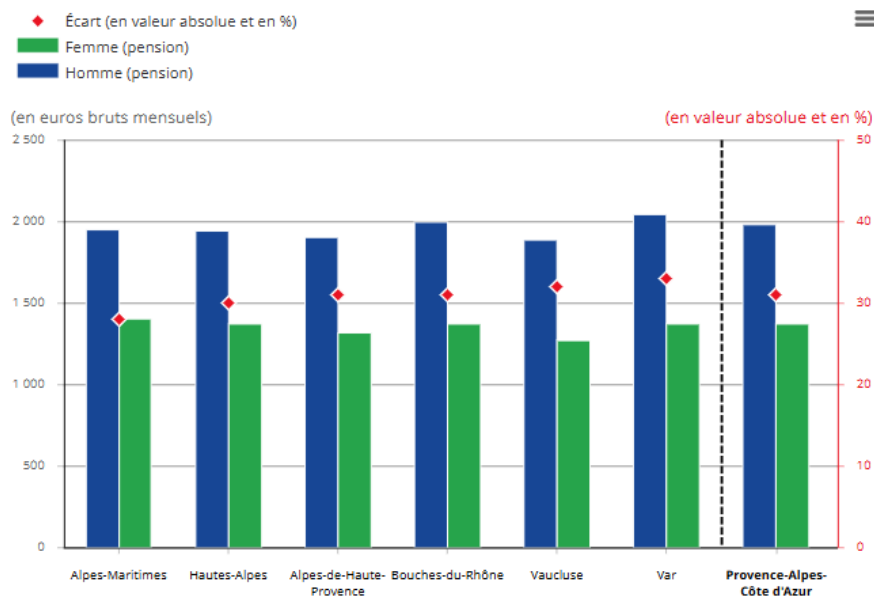
Note : Le champ « Ensemble des retraités » correspond aux retraités percevant un droit direct ou un droit dérivé. Le champ « Retraités percevant un droit direct » correspond aux retraités percevant au moins un droit direct, et respectivement au moins un droit dérivé pour les « Retraités percevant un droit dérivé ».

Lecture : Fin 2020, parmi l'ensemble des retraités percevant un droit direct ou un droit dérivé, les femmes perçoivent en moyenne 1 060 euros bruts mensuels de droit direct.

Champ : Retraités bénéficiaires d'un droit direct ou d'un droit dérivé, résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, vivants au 31 décembre 2020.

Source : Drees, échantillon interrégimes de retraités (EIR) 2020.

Figure 2 - Montants moyens de pension de retraite et écarts entre les femmes et les hommes par département, fin 2020



Lecture : Fin 2020, les femmes habitant le Var et percevant des droits de retraite touchent en moyenne 1 370 euros bruts mensuels de pension totale, soit 33 % de moins que les hommes habitant le Var.

Champ : Retraités bénéficiaires d'un droit direct ou d'un droit dérivé, résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, vivants au 31 décembre 2020.

Source : Drees, échantillon interrégimes de retraités (EIR) 2020.